

Vendredi 29 Septembre 2006

Alain Lambert préside la communauté urbaine

Sans surprise, le conseiller municipal de Saint-Céneri a été élu président de la communauté urbaine d'Alençon hier soir. Par 42 voix sur 44.

« En quittant la communauté urbaine, en 2004, je vous avais informé de mon souhait de vous rejoindre dès que je le pourrais. » Alain Lambert a été exaucé : peu avant 19 h hier soir, il était élu président de la communauté urbaine. Des quarante-quatre voix exprimées, quarante-deux l'ont choisi. Quant à l'opposition de gauche, représentant quatre voix, elle n'a pas pris part au vote. L'élection à bulletin secret a été précédée d'une courte allocution de Christine Roimier, expliquant une démission « naturelle » et « utile ». « Le rayonnement, l'attractivité d'une agglomération dépend de la qualité de ses liens avec l'extérieur. Or, l'extérieur pour être pertinent est de plus en plus lointain géographiquement. [...] Rassemblons toutes nos forces, toutes les volontés, toutes les compétences pour relever le défi. Se priver des plus expertes serait irresponsable. » Après avoir remercié Christine Roimier, Alain Lambert a félicité le conseil communautaire d'avoir, pendant son absence, « poursuivi cette marche en avant ». Jean-Claude Pavis, élu socialiste, a alors pu commenter cette élection. « Le président honoraire a donc bien manoeuvré, en faisant un détour par le joli village de Saint-Céneri pour redevenir président de la CUA [...] Ce jeu de chaises musicales ne nous concerne pas, mais il nourrit une image parfois suffisamment dégradée de la vie publique », a-t-il souligné. Réponse d'Alain Lambert qui revient sur le terme « manoeuvre » : « Si c'est votre manière de qualifier le suffrage universel... » Et d'insister sur les opportunités à saisir : « Si on avait suivi le chemin classique, on n'aurait jamais ouvert notre intercommunalité à la seconde couronne. Nous sommes 19 communes aujourd'hui, il a fallu un peu d'audace. Sans audace et sans opportunité, on n'aurait pas transformé le district en communauté urbaine », a-t-il ajouté.

Les rênes ainsi reprises en main, Alain Lambert a ensuite procédé à l'élection des quinze vice-présidents. Premier vice-président, Michèle Le Coutour, (maire de Saint-Germain-du-Corbéis) ; 2e, Christine Roimier (maire d'Alençon) ; 3e, Jean-Claude Guérin (1er adjoint Alençon) ; 4e, Jacques Esnault, (maire de Condé-sur-Sarthe) ; 5e, Pascal Devienne (maire de Damigny) ; 6e, Francis Aivar (maire de Valframbert) ; 7e, Egidio Fumagalli (maire de Cerisé) ; 8e, Jean-Pierre Russeau, (maire du Chevain) ; 9e, Jean-Luc Girard, (maire de Saint-Paterne) ; 10e, Françoise Chauvin, (maire de Pacé) ; 11e, Michèle Tirel (maire de Mieucé) ; 12e, Alain Lenormand (maire de La Ferrière-Bochard) ; 13e, Hervé Quérel (maire de Lonrai) ; 14e, Pierre Langlais, (maire de Champfleury) ; 15e, Denis Launay (maire d'Arçonnay).
Florence LAMBERT.

Lisez Ouest France :

<http://www.ouest-france.fr/>